

EUROPEAN UNIVERSITY INSTITUTE, FLORENCE

DEPARTMENT OF HISTORY AND CIVILIZATION

EUI Working Paper **HEC** No. 2003/2

**Les élites du monde alpin italien durant l'époque moderne:
les voies de la médiation et de la reproduction**

LUIGI LORENZETTI

BADIA FIESOLANA, SAN DOMENICO (FI)

All rights reserved.
No part of this paper may be reproduced in any form
without permission of the author(s).

© 2003 Luigi Lorenzetti
Printed in Italy in September 2003
European University Institute
Badia Fiesolana
I – 50016 San Domenico (FI)
Italy

LES ÉLITES DU MONDE ALPIN ITALIEN DURANT L'ÉPOQUE MODERNE: LES VOIES DE LA MÉDIATION ET DE LA REPRODUCTION*

Luigi Lorenzetti

Université de Genève - Istituto di Storia delle Alpi - ISAlp, Lugano

I. Introduction: marginalité et chemins historiographiques

Il y a quelques années, J.-F. Bergier avait suggéré que les Alpes auraient glissé, au cours du bas Moyen âge, d'une position de forte intégration avec l'espace économique et culturel européen, à une position de marginalité et de subordination par rapport aux nouveaux pôles économiques et culturels européens¹. Plus particulièrement, le processus de formation et de consolidation des Etats régionaux et nationaux et l'émergence de l'économie-mode atlantique auraient conduit l'arc alpin vers la périphérie du continent; une périphérie relative du point de vue stratégique – il suffit de penser aux luttes d'influence que se livrent les grandes puissances pour le contrôle des axes et des cols alpins les plus importants – mais réelle du point de vue économique et politique. Les principaux intérêts internationaux se situaient en effet désormais dans les grands centres urbains de l'Europe septentrionale et, en ce qui concerne l'espace italien, dans les capitales des Etats régionaux tels que Turin, Gênes, Venise, Florence et Milan². Des capitales dont les Etats et leurs élites sont le reflet de la collocation de l'économie italienne par rapport aux nouveaux équilibres européens et des nouveaux modèles politiques se mettant en place après l'époque communale. Miroir de ces processus, l'historiographie sur les élites de l'Italie septentrionale et sur leur rôle politique, social et économique reflète de manière assez précise cette évolution. En parcourant les travaux et les enquêtes des dernières années, on constate en effet que l'attention des historiens s'est concentrée majoritairement sur les milieux aristocratiques et patriciens et sur leur double vocation: celle de la grande propriété foncière typique des collines et des plaines lombardes et de l'Emilia d'une part³; celle des fonctions politiques propres aux élites urbaines d'autre part⁴.

* Texte d'une communication présentée à l'Institut Universitaire Européen, Florence, le 24 mars 2003.

¹ BERGIER J.-F., «Le cycle médiéval: des sociétés féodales aux Etats territoriaux», in Guichonnet P. (sous la dir. de), *Histoire et civilisation des Alpes*, t. 1: *Destin historique*, Toulouse-Lausanne, 1980, p. 163-264.

² DUMONT G.-F., ZURFLUH A. (ed.), *L'arc alpin. Histoire et Géopolitique d'un espace européen*, Paris-Zürich, 1998.

³ La bibliographie est désormais très vaste; nous nous limitons à citer BANTI A. M., «Alla ricerca della "borghesia immobile": le classi medie non imprenditoriali del XIX secolo», in *Quaderni Storici*, 50 (1982), p. 629-651; DIONISIO A., «Politica e governo delle proprietà immobiliari urbane ed extraurbane di una nobile famiglia milanese nella Lombardia dell'Ottocento», in *Società e Storia*, 82 (1998), p. 767-797; MARTINI M., *Fedeli alla terra. Scelte economiche e attività pubbliche di una famiglia nobile*

Dans ce panorama le monde alpin est pratiquement absent. Faut-il donc conclure que les Alpes italiennes de l'époque moderne étaient un espace sans élites, marginales par rapport aux grands intérêts politiques et économiques et aux principaux courants culturels de l'époque? La réponse est probablement plus complexe et articulée de ce qu'une analyse superficielle pourrait suggérer et met en cause les angles de lecture, les approches et les dimensions sociales auxquels on s'intéresse. Par ailleurs, si l'on admet que toute collectivité et tout groupe relativement autonome tend à assumer une forme pyramidale avec une élite au sommet, on est en mesure de penser que même les Alpes ont exprimé des groupes sociaux et familiaux ayant exercé des formes plus ou moins fortes d'hégémonie sur les collectivités locales. Une hégémonie qui s'est concrétisée à travers leurs fonctions économiques, sociales et politiques, exercées dans les diverses dimensions de la vie publique et privée régionale. Le cas suisse est à ce propos emblématique; bien que composés de petites entités territoriales et sans une véritable classe aristocratique, les cantons alpins ont exprimé, durant l'époque moderne, des sociétés hiérarchisées dont les élites, sans être liées à la grande propriété foncière, ni aux modèles héréditaires du patriciat des principales villes helvétiques, ont parcouru des voies particulières, dans lesquelles les carrières notariales, politiques, économiques, militaires et religieuses se croisaient au sein des dynasties familiales⁵. Les trajectoires des Stockalper au Valais, des Planta et des Salis aux Grisons démontre d'ailleurs la capacité de ces familles de jouer un rôle non secondaire sur l'échiquier politique international et de rester durant des siècles au centre de la vie économique régionale. Bien qu'à un niveau moins spectaculaire, même les Alpes italiennes de l'époque moderne ont vu l'émergence et la consolidation d'une série d'élites régionales ayant profité des larges autonomies héritées des époques

bolognese nell'Ottocento, Bologna, 1999; GASPARI P., *Terra patrizia: aristocrazie terriere e società rurale in Veneto e Friuli: patrizi veneziani, nobili e borghesi nella formazione dell'etica civile delle élites terriere, 1797-1920*, Udine, 1993.

⁴ Même dans ce cas la bibliographie est très vaste. Nous nous limitons à signaler MOZZARELLI C., *Sovrano, società e amministrazione locale nella Lombardia teresiana, 1749-1758*, Bologna, 1982; ZANETTI D., *La demografia del patriziato milanese nei secoli XVII-XVIII-XIX*, Pavia, 1972; HUNECKE V., *Der venezianische Adel am Ende der Republik 1646-1797: Demographie, Familie, Haushalt*, Tübingen, 1995; FERRARO J. M., *Family and public life in Brescia: the foundation of power in the Venetian state*, Cambridge, 1993; Pour un bilan général, cf. FASANO GUARINI E., *Potere e società negli stati regionali italiani fra '500 e '600*, Bologna, 1995; AYMARD M., «Pour une histoire des élites dans l'Italie moderne», in *La famiglia e la vita quotidiana in Europa dal '400 al '600. Fonti e problemi. Atti del convegno internazionale. Milano 1-4 dicembre 1983*, Roma, 1986, p. 207-219.

⁵ Pour le cas du canton de Uri, cf. KÄLIN U., *Die Urner Magistraten-familien: Herrschaft, ökonomische Lage und Lebensstil einer landlichen Oberschicht 1700-1850*, Zürich, 1991; pour le cas valaisan, cf. FAYARD-DUCHAÎNE J., «L'Etat patricien, XVIe-XVIIIe siècles», in *Histoire du Valais*, Tome 2, Sierre, 2002, p. 337-435; pour le Tessin, cf. LORENZETTI L., «Comportamenti patrimoniali, strategie familiari e riproduzione sociale in area ticinese (secc. XVIII-XIX)», in *Società e Storia*, 92 (2001), p. 257-279. Pour les Grisons, cf. Head R., C. «La formazione dello Stato grigione nel XVI secolo: tra comune e oligarchia», in *Storia dei Grigioni. Volume 2: L'età moderna*, Coira-Bellinzona, 2000, p. 91-120.

précédentes⁶ et arrivant à exercer des rôles importants dans les dynamiques politiques et économiques de plus large échelle. En effet, malgré leur marginalité économique, elles ont donné lieu à des sociétés hiérarchisées et marquées par l’empreinte de groupes familiaux qui, tout en s’écartant du modèle des élites de l’aristocratie foncière et patricienne, ont néanmoins su profiter de leurs positions politiques et économiques pour asseoir leurs rôles au sein des Etats territoriaux du nord de la péninsule durant l’époque moderne.

Au cours des pages suivantes, nous essayerons d’illustrer cette hypothèse à travers une triple démarche: après avoir esquissé quelques traits caractérisant le profil des élites des Alpes italiennes durant l’époque moderne, nous essayerons, à travers quelques exemples, d’identifier quelques-uns des facteurs qui en ont assuré leur statut social et économique et leurs fonctions à l’intérieur des collectivités locales. Nous essayerons, enfin, de mettre en évidence les moyens et les stratégies qu’elles ont mis en œuvre pour garantir leur reproduction familiale et sociale et le maintien de leur hégémonie sur la vie politique et économique régionale.

II. Marginalité et médiation: rôles et intérêts des élites alpines italiennes durant l’époque moderne

Marginalité et autonomie

Si la marginalisation politique de l’espace alpin italien durant l’époque moderne semble indiscutable, il importe de relever un aspect à première vue inattendu, à savoir l’autonomie croissante acquise par les collectivités locales alpines face aux pouvoirs centraux en voie de constitution et de consolidation. C’est en effet à partir du XVI^e siècle que l’influence féodale et patricienne dans les Alpes italiennes a été progressivement érodée au profit des organes de gouvernement local qui ont assumé un contrôle accru de la vie publique et des ressources situées sur place. La consolidation des «Vicinanze» – à savoir les organes communautaires composés des familles qui possédaient et avaient accès aux biens immeubles communautaires – et le processus de privatisation des patrimoines fonciers de la part la paysannerie, en ont été les conséquences les plus immédiates⁷. Elles ont été suivies par l’émergence de familles, souvent issues de milieux marchands qui, grâce à leurs réseaux de clientèles, sont arrivées à se hisser aux postes

⁶ Cf. les autonomies des régions alpines au sein du duché milanais durant l’époque des Sforza et des Visconti analysées par CHITTOLINI G., «Principe e comunità alpine in area lombarda alla fine del Medioevo», in Martinengo E. (coord. edit.), *Le Alpi per l’Europa. Una proposta politica. Economia, territorio e società. Istituzioni, politica e società*, Milano, 1988, p. 219-235.

⁷ Dans la Valtelline, par exemple, la propriété foncière d’origine patricienne, encore évidente au XV^e siècle, est progressivement dissoute au XVI^e siècle, sous la pression de la dévaluation monétaire et de la hausse des prix qui provoquèrent une forte baisse des rentes seigneuriales et le rachat de la part des paysans des terres qui jusque là avaient en bail. Cf. GALASCHI M, GOBETTI A. (et al.), *Storia di Livigno. Dal Medioevo al 1798*, vol. I*, Sondrio, 1995, p. 615-617.

clés de la vie politique locale et, dans certains cas, à marginaliser les représentants du pouvoir central⁸.

D'une manière générale, ces nouvelles élites ont assumé un profil spécifique, prioritairement orienté vers deux fonctions complémentaires: celle de la médiation entre le centre et la périphérie et au sein des acteurs économiques régionaux d'une part et celle de la défense des autonomies locales face aux ingérences externes d'autre part.

Les formes de la médiation: entre économie et politique

La médiation économique est à l'origine du pouvoir et de l'influence des élites locales en voie de consolidation dès le début de l'époque moderne. Elle était assurée en large mesure par les familles qui, grâce à leurs fonctions de régulateurs des échanges, se positionnaient à l'intersection de réseaux multiples – familiaux, matériels, monétaires –. En outre, elles jouaient un rôle important dans la mise en valeur des ressources locales et dans l'approvisionnement alimentaire des vallées. Les exemples sont nombreux et documentés dans diverses régions de l'arc alpin italien. La famille Coradazzo de Forni di Sopra dans la Vallée du Tagliamento (Carnia), par exemple, a organisé, au cours du XVI^e siècle un ample réseau d'échanges basé sur l'écoulement de tissus en laine et d'autres produits de la montagne dans les marchés urbains, et sur l'importation dans la vallée de céréales et d'autres denrées alimentaires. En quelques années, la famille cumula un patrimoine considérable composé de bétail, de maisons, de propriétés foncières et de réserves monétaires qui lui assura une position de premier plan dans la vallée et d'étroites relations avec les marchands et les entrepreneurs de la plaine du Frioul avec lesquels elle tissa d'étroites relations et des alliances familiales⁹. Un exemple analogue, bien que plus tardif, nous est fourni par les Cattaneo de Faido (Val Leventina). En profitant de la voie du St. Gothard, cette famille mit en place, au cours du XVII^e et du XVIII^e siècle, un vaste réseau commercial et d'échange. Elle s'occupait en particulier de l'importations de denrées alimentaires (surtout céréales de la Lombardie) et de l'exportation de bétail et de bois. L'activité des Cattaneo s'étendait, en outre, au crédit grâce auquel ils tissèrent un ample réseau de clientèles qui leur assurait une position de prestige au sein de la vallée¹⁰.

⁸ Cf. les exemples illustrés par BIANCO F., «L'organizzazione comunitaria in Cadore alla fine dell'antico regime», in Bianco F., *Contadini e popolo tra conservazione e rivolta. Ai confini orientali della Repubblica di Venezia tra '400 e '800. Saggi di storia sociale*, Udine, 2002, p. 99.

⁹ BIANCO F., «I circuiti dello scambio. Cramari, mercanti e contadini nelle Alpi orientali in età moderna», in Ferigo G., Fornasin A. (a cura di), *Cramars. Emigrazione, mobilità, mestieri ambulanti dalla Carnia in età moderna*, Atti del convegno internazionale di studi cramars, Tolmezzo, 8, 9 e 10 novembre 1996, Udine, 1997, p. 181-196. (ici, p. 187).

¹⁰ LORENZETTI L., «Comportamenti patrimoniali», art. cit. Un cas encore plus intéressant est celui de la famille Soldati de Olivone (Val di Blenio) décrit par CESCHI R., «Bleniesi milanesi. Note sull'emigrazione di mestieri dalla Svizzera Italiana», in *Col bastone e la bisaccia per le strade d'Europa. Migrazioni stagionali dall'arco alpino nei secoli XVI-XVIII*, Bellinzona, 1991, p. 49-72.

Parfois la médiation, qui naissait et se déployait à l'échelle régionale, finissait pour s'étendre à l'échelle interrégionale. Le cas de la famille Domini de Sauris (Carnia) illustre assez bien ce type de parcours¹¹. Au XVI^e siècle les Domini étaient déjà parmi les familles les plus aisées de la région, mais l'arrivée de Pietro Domini à la tête de la famille, vers 1620, marqua un tournant: Pietro diversifia les intérêts économiques familiaux en intégrant le commerce de produits agricoles, l'exploitation du bois, les investissements fonciers et le crédit. L'expansion de ces activités fut soutenue par son activité de consultant et d'intermédiaire financier et économique de nombreuses communes de la région et par l'alliance avec la famille d'un riche marchand d'Ampezzo. La stratégie de Pietro Domini aboutit finalement à la constitution d'un solide patrimoine financier et d'un réseau économique qui s'étendait sur une large partie de la Carnia et qui, par le biais de l'activité créancière, lui permettait d'influencer les choix des communautés locales, notamment en ce qui concerne l'affectation des droits d'exploitation des ressources forestières et foncières.

Pour d'autres familles la médiation avait une dimension prioritairement politique. C'est ce que l'on peut relever parmi certaines familles des vallées «tessinoises» qui durant l'époque de la domination suisse (XVI^e-XVIII^e s.) devinrent les «fonctionnaires» de l'administration baillivale. Le cas des Franzoni, une famille originaire de la Valmaggia, est l'un des plus significatifs. Jusqu'en 1798, de nombreux représentants de cette famille assumèrent des fonctions administratives importantes dans la vie publique des bailliages de la Valmaggia et de Locarno. En parcourant la liste des fonctionnaires, l'on rencontre de nombreux représentants de cette famille établis en tant que chanceliers, trésoriers, responsables de finances, interprètes, capitaines des milices, etc.. Grâce à ces charges et au statut social qu'elles assuraient, les Franzoni constituèrent, au fil du temps, un patrimoine considérable, composé de propriétés foncières et immobilières, de crédits et d'activités commerciales, qui la placèrent parmi les familles les plus riches des deux baillages¹². Un exemple similaire, bien que l'origine de la famille soit uranaise (donc suisse allemande), est celui des Beroldingen. Cette famille, qui revêtait des charges importantes dans son canton d'origine, arriva dans les baillages italiens (Tessin) au XVII^e siècle. En 1656 l'un de ses membres obtint l'investiture à la charge de chanceliers du bailliage de Mendrisio. Dès 1709, cette charge fut transmise de manière héréditaire, de père en fils, au sein de la famille jusqu'à la fin de la domination suisse. Elle leur conféra une position politique de premier plan, car elle leur permettait d'agir en tant qu'intermédiaires entre les Baillis et la population autochtone¹³. De plus, la

¹¹ BIANCO F., «I circuiti dello scambio», art. cit., p. 188-190.

¹² LORENZETTI L., «Les élites tessinoises du XVII^e au XIX^e siècle: alliances et réseaux familiaux», in Head-König A.-L., Lorenzetti L., Veyrassat B. (éds.), *Famille, parenté et réseaux en Occident (XVII^e-XX^e siècles)*. Mélanges offerts à Alfred Perrenoud, Genève, 2001, p. 207-226.

¹³ Cf. GILARDONI V., «Tra talami, dignità e altari», in *Archivio storico ticinese*, 76 (1978), p. 325-342/1978. Cf. aussi les notes de DI LIEBENAU T., «La famiglia Beroldingen», in *Bollettino Storico della Svizzera Italiana*, 10-11 (1890), p. 219-226.

charge leur procurait des revenus respectables grâce aux recettes fiscales auxquels ils avaient droit.

La distinction entre médiation économique et médiation politique est naturellement en partie caricaturale: souvent, les deux étaient exercées en même temps au sein des familles qui acquièrent des prérogatives particulières face aux instances du pouvoir central. C'est le cas de la famille Manzoni, installée dans la Valsassina, une vallée du Comasco. Durant l'époque espagnole, la Valsassina devint une vallée très importante du point de vue stratégique en raison de sa position sur la frontière avec la Valtelline (territoire des Ligues Grisonnes avec une forte implantation protestante) et la République vénitienne. De plus, dans la vallée s'y trouvaient d'importantes mines de fer, si bien qu'elle était le principal centre de l'industrie métallurgique de l'Etat de Milan. En 1647, la Valsassina fut cédée en tant que fief à Giulio Monti, membre de l'une des principales familles patriciennes milanaises. Pour favoriser son implantation dans la vie économique de la vallée, Giulio Monti s'appuya sur les Manzoni qui à cette époque étaient déjà parmi les familles les plus en vue de la région; une position conquise grâce aux multiples intérêts économiques qu'ils cultivaient: tout d'abord l'industrie métallurgique (extraction et travail du fer) qui était au coeur de la production d'armes de l'Etat de Milan¹⁴. Ensuite, l'activité créancière dont le réseau, qui s'étendait sur toute la vallée, leur assurait des rentes sûres (les intérêts) et un ample système de clientèles et d'alliances. Enfin la propriété immobilière dont une partie provenait directement de l'activité créancière suite aux saisies qu'ils opéraient sur les terres de leurs débiteurs¹⁵.

Avec leur entrée dans le réseau des Monti, les Manzoni devinrent les intermédiaires entre les nobles milanaise et la vallée en s'efforçant notamment d'atténuer les sentiments antiseigneuriaux de la population locale. Les avantages qu'ils obtinrent n'étaient pas négligeables car ils devinrent les récepteurs des rentes seigneuriales. Les Monti s'assurèrent ainsi la récolte ponctuelle des impôts alors que les Manzoni obtinrent une sorte d'hégémonie politique et économique sur la vallée. En outre, la charge de syndic provincial, traditionnellement viagère, finit pour devenir héréditaire, entre les mains des Manzoni. Par cette charge, ils devinrent ainsi les représentants de la vallée au sein de la congrégation du Duché et les principaux intermédiaires entre la vallée et les autorités milanaise; une position qu'ils monopolisèrent jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et qui n'était pas sans importance, si l'on considère les enjeux économiques liés à l'exploitation des mines de fer.

Comme d'autres élites locales et régionales, même les Manzoni n'ont pas manqué de revendiquer leur rôle de défense des autonomies et privilèges

¹⁴ Les Manzoni sont d'ailleurs les propriétaires de divers fours pour la fusion et le travail du fer ainsi que d'amples surfaces boisées nécessaires pour alimenter les fours. Ils profitent d'ailleurs de la crise économique du milieu du XVIIe siècle pour racheter les activités de nombreux petits artisans qui étaient tombés en ruine.

¹⁵ Sur les Manzoni cf. DATTERO A., *La famiglia Manzoni e la Valsassina. Politica, economia e società nello Stato di Milano durante l'Antico Regime*, Milano, 1997.

locaux. Cette activité passait en premier lieu par la défense des normes statutaires locales, expression principale de l'autonomie et des libertés communautaires, mais aussi par le maintien de l'autonomie des collèges notariés qui au cours du XVIII^e siècle durent faire face à la pression centralisatrice des autorités centrales. Les Manzoni, de même que d'autres familles appartenant à l'élite de la vallée, soutinrent avec force les efforts pour maintenir le Collège notarial de la Valsassina, traditionnellement indépendant du collège milanais. Pour ces familles il s'agissait en effet de perpétuer leur hégémonie sur les institutions publiques et sur la vie économique locale.

L'on peut préciser que les revendications en faveur de l'autonomie et de l'indépendance juridique étaient plus aiguës et fréquentes surtout dans les régions de frontière où se focalisaient davantage les enjeux politiques et les intérêts commerciaux liés au transit. En ce sens, il n'est pas surprenant de relever que c'est dans ces régions que les normes statutaires locales ont mieux résisté face aux tentatives de l'Etat de les supprimer ou, du moins, de les limiter. En fait, face à la fluidité des alliances et des frontières, le respect de ces autonomies a constitué, pour les collectivités locales, une arme contractuelle décisive vis-à-vis du pouvoir central, souvent incapable d'assurer un contrôle total du territoire¹⁶. Loin d'être de simples agents du pouvoir central, les élites locales devenaient ainsi, dans certains contextes, de véritables partenaires des élites politiques du centre grâce au pouvoir contractuel dont elles disposaient.

III. Voies et formes de la médiation et du prestige social: le notariat et les fonctions publiques

La réussite des Manzoni n'aurait certes pas pu subsister sans leur solide intégration dans le tissu économique et social régional. D'une manière générale, les fonctions de médiations des élites locales ne pouvaient être reconnues que si elles constituaient aussi des points de repère au sein de leurs propres collectivités. En ce sens, il importe donc de comprendre quelles étaient les voies qui garantissaient leur influence au sein des collectivités locales et régionales ainsi que les stratégies qui assuraient le maintien de leur statut à l'égard du centre.

Le notariat: un passe-partout pour l'ascension sociale

Contrairement aux grands centres urbains où la hiérarchie sociale de l'époque moderne était caractérisée par des constructions complexes, dans les régions périphériques telles que les vallées alpines elle se simplifiait autour de quelques personnages clés de la vie communautaire: le curé, le marchand

¹⁶ Cf. le cas de la Val Bugnanco qui en 1740 menaça de passer aux Suisses si Milan ne confirmait pas ses autonomies. Cf. CAVALLERA M., «Statuti di valle e trasformazioni socioeconomiche nelle Alpi centrali (secoli XVII-XVIII)», in Piola Caselli F. (a cura di), *Regioni alpine e sviluppo economico. Dualismi e processi di integrazione (sec. XVIII-XX)*, Milano, 2003, p. 331-353.

aisé et, surtout, le notaire qui, par ses compétences et ses connaissances, détenait aussi les clés pour l'accès aux postes de l'administration publique. Dans cette optique, le notariat a certainement représenté l'une des voies privilégiées pour les familles en quête d'ascension sociale. C'est en effet parmi les notaires que les composantes du prestige social – le pouvoir politique, la richesse, le statut social – se réunissent et s'intègrent de manière la plus forte.

Le rôle de médiation du notariat était dans certains cas essentiel pour l'économie locale. C'était lui qui était chargé de tisser des liens avec les acteurs économiques extérieurs et de rédiger et de conserver les actes concernant les communautés locales. C'est du moins ce que l'on aperçoit dans les vallées de Roya et Nervia. Dans ces vallées des Alpes piémontaises, les communautés locales avaient souvent recours à des emprunts à long terme (les *censi*) pour faire face à leurs nécessités. Les crédits provenaient des groupes marchands et nobiliaires du bas Piémont qui les utilisaient pour contrôler les itinéraires de liaison entre celles-ci et la riviera de Ventimille ou pour s'assurer l'exploitation des ressources des patrimoines collectifs locaux¹⁷. Comme dans les montagnes de la Carnia¹⁸, il arrivait en effet, qu'au lieu de payer les intérêts, les communautés délibéraient aux créanciers le droit d'exploitation des biens communaux tels que les bois ou les pâturages. Bref, les *censi* assuraient aux collectivités locales d'importantes relations avec le centre politique et les villes marchandes de la plaine, en favorisant la circulation des marchandises, l'approvisionnement et l'exploitation des ressources locales.

Du notariat à la vie publique

Dans d'autres cas la fonction notariale était moins «neutre» dans la mesure où, par le prestige qu'elle assurait, elle était l'instrument permettant d'accéder et de monopoliser les principales instances du pouvoir politique, administratif et judiciaire régional, d'avoir un rôle de premier plan au sein des activités économiques les plus rentables (marché du crédit et de la terre, exploitation des ressources locales, trafics commerciaux etc.) et de se positionner sur l'échelle sociale en vue de mettre en place les stratégies d'alliance matrimoniales destinées à consolider le prestige social et le pouvoir économique familial. En ce sens, la carrière notariale n'était pas motivée par des raisons strictement professionnelles. D'ailleurs, de nombreux notaires ne rédigeaient, au cours de leur carrière, qu'un nombre d'actes limité, ce qui signifie que le notariat était un instrument utilisé pour faciliter l'accès à d'autres fonctions, en particulier à celles publiques, et pour pouvoir déployer des activités économiques (surtout celles du crédit) qui nécessitaient d'avoir accès aux réseaux clientélistes sur lesquelles elles se basaient. Bref, le choix

¹⁷ Cf. notamment PALMERO B., «Comunità, creditori e gestione del territorio. Il caso di Briga nel XVII secolo», in *Quaderni Storici*, 81 (1992), p. 739-757 et du même auteur, «Credito e transito nelle relazioni territoriali tra le Alpi e il mare, Le valli Roya e Nervia nella prima metà del XVII secolo», in *Histoire des Alpes* 6 (2001), p. 159-179.

¹⁸ Cf. les exemples signalés par BIANCO F., «L'organizzazione comunitaria», art. cit., p. 91-110.

en faveur de la carrière notariale était souvent motivée par la respectabilité sociale qu'elle assurait et par les portes qu'elle pouvait ouvrir à la vie publique.

Encore une fois le cas de la Valsassina est exemplaire. Si l'on observe la composition des différents conseils de la vallée, on constate qu'à partir de la fin du XVII^e siècle de plus en plus ils étaient contrôlés par des notaires, soit par les familles les plus importantes de la vallée. Autrement dit, durant le dernier siècle de l'Ancien régime l'on assista au renforcement de la sphère politique autour des maisons dotées d'un prestige social élevé et d'un pouvoir économique de plus longue durée¹⁹. Par ailleurs, parmi les 20 familles qui au cours du XVII^e-XVIII^e siècles siégèrent au sommet des charges des conseils, seuls les Manzoni apparaissent de façon régulière. Sept autres familles accédèrent au sommet du conseil durant des périodes différentes en témoignant de leur prééminence politique durable.

IV. Comment se reproduire?

La continuité des lignées familiales au sommet de la hiérarchie sociale régionale pendant plusieurs générations suggère de façon évidente qu'il s'agit de familles ayant su gérer de manière efficace leur reproduction. Le cas des Manzoni et des Franzoni n'est d'ailleurs pas isolé. Il importe donc d'analyser de plus près les mécanismes et les stratégies mises en œuvre par les élites alpines italiennes pour assurer leur reproduction. Le problème peut être abordé de deux manières: au niveau sociétal à travers les mécanismes de la reproduction de groupe et au niveau «micro» à travers les stratégies de la reproduction familiales et individuelles.

La reproduction sociale: fermeture professionnelle et ouverture sociale?

Dans une large partie de l'Italie, au cours du XVII^e et du XVIII^e siècle la structure sociale devint de plus en plus basée sur des critères d'origine et d'appartenance et de moins en moins sur des critères d'acquisition²⁰. Ce processus a freiné considérablement la dynamique sociale, les trajectoires d'ascension sociale devenant rares et souvent impliquant plusieurs générations. Dans ce système, où la stratification sociale assumait une forme fortement polarisée, le renouvellement de la classe politique concernait presque exclusivement les familles appartenant aux classes supérieures qui, par les stratégies politiques qu'elles déployaient, arrivaient à bloquer l'accès à ces fonctions aux classes inférieures²¹. Dans les Alpes, de tels mécanismes

¹⁹ L'évolution est d'autant plus significative si l'on considère que au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle le nombre de notaires actifs dans la Valsassina se réduit nettement, à cette époque moins de 10 notaires étant présents dans la vallée. Cf. MAGGI G., *Gli uomini delle montagne. Popolazione, risorse e società nella Valsassina dell'età moderna*, Milano, 1997-1998 (Mémoire de l'Università Bocconi, Milano, dactyl.), p. 291.

²⁰ CASANOVA C., *La famiglia italiana in età moderna. Ricerche e modelli*, Roma, 1997, p. 57-60.

²¹ Cf. AYMARD M., «Pour une histoire des élites dans l'Italie moderne», art. cit., p. 211.

ont probablement pris forme plus tardivement. Au début du XVIII^e siècle, par exemple, la noblesse locale de la Vallée d'Aoste n'était pas seulement d'*épée*, mais aussi de *robe* et d'*argent* et si les alliances préférentielles étaient celles conclues au sein du même groupe, nombreuses d'entre elles se faisaient aussi entre des nobles et des non-nobles. Par ailleurs, jusqu'à cette époque la mobilité sociale fut utilisée avant tout pour perpétuer les lignages familiaux; de reflet, elle favorisa la création d'une classe dirigeante qui n'était pas strictement nobiliaire, mais essentiellement locale²². Au cours du XVIII^e siècle, l'épuisement démographique de nombreuses familles de l'élite locale et la pression centralisatrice de Turin provoqua une certaine fermeture sociétale qui, toutefois, ne bloqua pas entièrement la mobilité sociale.

Il en alla un peu différemment dans la Valsassina où la tendance fut en revanche plus aigue et incisive. La composition des organes dirigeants des différents conseils de la vallée montre en effet qu'à partir du début du XVIII^e siècle l'on assista à une diminution des flux sociaux. En d'autres termes, un nombre de plus en plus réduit de familles réussit à améliorer son propre rang social et à accéder aux séances du conseil général. Par rapport au passé, en revanche, un nombre inférieur de familles fut exclue du conseil après y être entrée²³.

Ce processus a investi aussi la profession notariale pour laquelle il s'agissait de défendre les privilèges, les niveaux de revenu, le prestige et l'autorité qu'assurait le monopole professionnel. Traditionnellement, l'exercice de la profession notariale dépendait de l'admission à un collège notarial qui fixait les normes relatives à l'âge, au statut social, à la formation, tout en laissant de larges marges de manœuvre quant au choix des candidats et aux pratiques de cooptation. Ceci peut être décelé en analysant les origines familiales des notaires. Une étude sur les collèges notariés de quelques régions lombardes a montré qu'environ 40-45% des notaires reçus au cours du XVIII^e siècle provenaient de familles de notaires en confirmant la forte héréditarité professionnelle du groupe²⁴. Un sondage effectué sur les collèges alpins de Varallo Sesia et de Domodossola a toutefois révélé qu'à la fin du siècle «seul» un tiers des parents des notaires admis étaient aussi des notaires²⁵. Ce résultat laisse penser que, bien que non négligeable, le recrutement familial des notaires dans les collèges alpins était peut-être moins fort que dans les collèges des plaines. Par ailleurs, la plupart des notaires des deux collèges alpins provenaient de milieux familiaux diversifiés: propriétaires fonciers, marchands et négociants, médecins, apothicaires, etc.²⁶. Il en allait à peu près de même dans la Vallée d'Aoste où la tendance

²² CARLE L., «Identità trasmessa e identità reale», in Woolf S. J. (a cura di), *La Valle d'Aosta. Storia d'Italia. Le regioni dall'unità a oggi*, Torino, 1995, p. 239-245.

²³ MAGGI G., *Gli uomini delle montagne*, op. cit., p. 261.

²⁴ LEVATI S., «Notai e società nello stato di Milano alla fine dell'antico regime (1751-1800): reclutamento, strategie familiari e ruolo sociale di un gruppo professionale», in Meriggi M. Pastore A., *Le regole dei mestieri e delle professioni. Secoli XV-XIX*, Milano, 1999, p. 120-151.

²⁵ SANTORO M., «Parentele credenziali proprietà. Forme di chiusura e di mobilità sociale nel notariato italiano», in *Disuguaglianze: Stratificazione e mobilità sociale nelle popolazioni italiane (dal sec. XIV agli inizi del secolo XX)*, t. 1, Bologna, 1997, p. 123-144 (ici, p. 135).

²⁶ *Ibid.*

endogamie des élites locales ne se traduisait pas immédiatement par une endogamie institutionnelle et professionnelle étroite. D'ailleurs, parmi les rangs du notariat on trouvait des nobles actifs dans les magistratures locales et dans les instances civiles et militaires.

Bref, durant le XVIII^e siècle la profession notariale n'a probablement pas fermé entièrement ses portes; l'échange, au cours des générations, entre des groupes et des rôles professionnels divers mais socialement similaires (propriétaires fonciers, médecins, négociants) démontre le maintien d'une mobilité horizontale se rattachant aux systèmes d'alliance familiale. Dans cette optique, il importe de distinguer entre l'hérédité professionnelle et l'immobilisme social: il ne faut pas croire que la structure socio-professionnelle était immuable; une sorte de hiérarchie fixe de positions au sein d'un espace social toujours égal à lui-même. La diversification des destins au sein des élites le montre de manière explicite. Elle doit toutefois être vue comme un élément des pratiques de la reproduction et, d'une manière plus spécifique, des stratégies d'exclusion d'une partie des cohéritiers.

La reproduction familiale

Descendons maintenant à une échelle plus petite et regardons par quels moyens et par quelles stratégies les élites des Alpes italiennes ont essayé d'assurer au niveau familial leur reproduction. Les quelques exemples que l'on peut rassembler témoignent de la mise en oeuvre de stratégies diversifiées qui vont des solutions fortement sélectives, proches de celles des patriciats urbains à celles plus ouvertes typiques des élites marchandes.

Tout en gardant une attitude endogame stricte comme la large majorité de la population des Alpes italiennes, les élites marchandes ont développé des stratégies reproductives assez originales, dictées en bonne mesure par leurs intérêts économiques. Le cas des Pedrazzini de Campo Vallemaggia est assez révélateur. Entre le XVII^e et le début du XIX^e siècle, cette famille de riches marchands a entretenu une intense activité commerciale dans diverses villes allemandes, en particulier à Kassel, où elle s'occupait du commerce de denrées coloniales²⁷. Comme d'autres familles marchandes de la région alpine actives dans les villes européennes, les Pedrazzini structurèrent leurs intérêts autour d'un triple réseau: 1. celui qui les mettait en contact avec les autorités des villes où ils étaient installés et par l'intermédiaire desquelles ils obtenaient les permis pour exercer leurs activités; 2. celui déterminé par l'aire des échanges et d'écoulement de leurs produits; il s'étendait sur de nombreuses villes européennes mais aussi sur les bourgs «tessinois» où ils vendaient une partie de leurs produits et obtenaient, en cas de nécessité, les crédits nécessaires au financement des activités marchandes et, enfin, 3. celui familial et villageois où se définissaient les liens de solidarité parentale et les stratégies d'alliance et de reproduction familiale. C'est justement à ce niveau que s'organisait la reproduction familiale. Leur réussite reposait, entre autres, sur le tissage d'un réseau d'alliances familiales centrées sur leur village d'origine ou de la région. En effet, la plupart des unions, surtout durant la

²⁷ Sur l'activité commerciale des Pedrazzini, cf. MONDADA G., *Commerci e commercianti di Campo Valmaggia nel Settecento*, Lugano, 1977.

première moitié du XVIII^e siècle – époque de l’expansion des activités commerciales de la famille – furent conclues avec des familles marchandes de la région, voire du même village²⁸. Plusieurs mariages furent même de type remarquable (croisés ou parallèles), ainsi qu’en témoignent les efforts mis en œuvre pour renforcer certaines alliances familiales. Bref, la parenté large, construite sur les relations horizontales représentait un support économique prioritaire pour les stratégies économiques de la famille de Campo. En ce sens, les réseaux commerciaux et les alliances familiales se nourrissent les uns avec les autres, en créant une forte cohésion de groupe basée sur l’origine autochtone de ses composants.

Pour d’autres familles, notamment pour celles dont le statut dépendait des fonctions publiques exercées dans le cadre d’une structure administrative, la reproduction familiale a été basée en large mesure sur une étroite endogamie familiale. Le cas des Franzoni – la famille de Locarno décrite précédemment – nous en fournit une démonstration explicite. Dans les baillages de Valmaggia et de Locarno, les charges de l’administration baillivale étaient le résultat d’élections et avaient une durée de deux ans seulement. Ceci a poussé les Franzoni à conclure de nombreux mariages consanguins et des renchaînements d’alliance de manière à garder la mainmise sur ces fonctions. Dès le XVII^e siècle, de nombreux fonctionnaires baillivaux de cette famille conclurent ainsi des mariages consanguins à des degrés plus ou moins rapprochés ou impliquant une forte endogamie patronymique. Prenons quelques exemples. Giovanni Battista, un *luogotenente* né en 1606, épousa Giovanna Franzoni, fille de Giovan Antonio Franzoni, un chancelier de Valmaggia (troisième degré de consanguinité); le *fiscale* Baldassarre né en 1647 épousa Lucia Franzoni fille de Carlo, lui aussi chancelier de ce bailliage (consanguinité de troisième degré); Giovan Angelo, *luogotenente* né en 1647, épousa pour sa part Margherita, fille de Giovanni, *caneparo* et capitaine général des milices de Valmaggia (consanguinité de quatrième degré); et leurs fils Simon Maria, notaire, chancelier et *fiscale*, épousa Anna Maria Barbara Franzoni, fille de l’*alfiere* Francesco (les pères respectifs étaient des cousins de troisième degré). La famille Franzoni se configurait ainsi comme un réseau familial fermé, composé de multiples noyaux, reliés par une logique dynastique. Elle donna lieu à une parenté large, contrôlant les charges publiques à travers lesquelles la famille garda la mainmise sur les principaux intérêts économiques dans la région.

Par leur profil et leurs intérêts dans la vie publique, les élites notariales sont probablement celles qui ont approché le plus les modèles reproductifs aristocratiques et, dans certains cas, leurs pratiques successorales. La trajectoire de la famille Luini de la Valcuvia (Varesotto) est à ce propos exemplaire²⁹. Cette famille s’affirma dans le panorama économique régional du XVII^e siècle grâce à une ample activité créancière et au commerce de bois basé sur l’achat des droits de coupe des forêts auprès des communautés montagnardes. En 1637 Carlo Luini devint «notαιο di Valle». Le titre lui

²⁸ Cf. en particulier les mariages avec les Lamberti, les Guaita et les Fantina, à savoir des familles également actives dans le commerce en Allemagne. Cf. PEDRAZZINI M. A., «Note sulla emigrazione di Campo Vallemaggia», in *Rivista Storica Ticinese*, apr. (1944), p. 901-905.

²⁹ LEVATI S., «Notai e società nello stato di Milano», art. cit., p. 143-145.

permet d'obtenir une position clé pour contrôler les principales activités économiques de la vallée. Parmi ses huit enfants, six furent acheminés vers la voie ecclésiastique, alors que seul un – Giulio Cesare – succéda à son père en tant que notaire. Dans les trois générations suivantes la stratégie se répéta: seul les premiers-nés héritèrent de la profession du père, des charges publiques et du réseau de clientèle qui les accompagnaient; les autres furent acheminés vers la voie religieuse. On est donc en présence d'une stratégie tout à fait analogue à celle des élites aristocratiques qui basaient leur reproduction sur une sorte de «stérilisation» d'une partie du lignage en vue de garder intact le patrimoine familial. Une solution qui coûta cher aux Luini, car la famille s'éteint en 1805 faute de descendants.

Même les Manzoni orientèrent progressivement leur stratégie reproductive vers le modèle aristocratique. Au XVII^e siècle la famille concentrait encore ses intérêts sur les activités marchandes et industrielles (exploitation des mines de fer); ses stratégies reproductives étaient finalisées à leur expansion et le mariage de Giovanni Pietro (fils de Pompeo) avec Flaminia D'Adda (1628) – la nièce de l'un des entrepreneurs le plus important de l'industrie métallurgique de la région – en est l'exemple le plus significatif. Durant la seconde moitié du XVII^e siècle, toutefois, comme d'autres familles connaissant une rapide ascension sociale, même les Manzoni essayèrent de s'insérer dans le monde de l'aristocratie lombarde. Cependant, la stratégie ne pouvait pas passer par un mariage, l'endogamie de classe étant encore une norme presque inviolable. Le notariat était d'ailleurs considéré comme une profession «mercenaire», donc non digne pour un noble. Pour cette raison, la carrière militaire devint la voie indispensable pour l'obtention d'un titre nobiliaire; un titre qu'obtint Giacomo Manzoni en 1681 grâce à ses mérites militaires³⁰. Par sa trajectoire, Giacomo était un personnage à mi-chemin entre un marchand et un noble. Le passage au monde aristocratique se fit lors de la génération suivante. Au cours du XVIII^e siècle, les barons de Monteferro s'éloignèrent de plus en plus de la Valsassina et de l'activité marchande. Leur fortune se déplaça du petit crédit et aux activités manufacturières et commerciales aux rentes sur la dette publique et aux grands prêts aux familles nobles. Même leur style de vie s'avoisina de plus en plus du modèle aristocratique lombard. Il en va pour preuve l'achat en 1732 du fief de Viganò, l'adoption de l'unicité successorale (primogéniture) et l'ample recours à l'exclusion par le biais du célibat féminin définitif concrétisé par la voie religieuse. En outre, les dots permirent aux Manzoni de nouer des alliances avec des familles du patriciat milanais³¹; des choix matrimoniaux qui, en s'ajoutant aux autres stratégies familiales (politiques, économiques, éducatives, biologiques) révèlent clairement les efforts de la famille pour s'insérer de manière définitive dans les rangs de l'aristocratie lombarde.

³⁰ Giacomo Manzoni obtint le titre de baron de Monteferro.

³¹ Clara Manzoni épousa le comte Gaetano Barbò et Marianna Manzoni le comte Antonio Trivulzio puis le comte Alfonso Porro Schiaffinati.

V. Conclusions

Bien que relevant d'un nombre restreint de cas, les parcours familiaux que l'on a suivi dans les pages suivantes démontrent que les élites des Alpes italiennes de l'époque moderne ont basé une large partie de leur réussite sociale sur les rôles de médiation qu'elles ont exercés: médiations de diverse nature, déployées entre le centre et la périphérie, mais aussi à l'intérieur des collectivités locales et régionales. Par ailleurs, leur statut s'est souvent consolidé parallèlement à l'adoption de la carrière notariale en tant qu'instrument de prestige social et passe-partout pour accéder aux réseaux clientélistes et aux charges publiques.

À l'intérieur de ce schéma, il importe toutefois de relever que les élites des Alpes italiennes n'ont pas été seulement des élites «secondaires» à savoir des groupes d'autorité déléguée, soutenues par le pouvoir central. Elles ont en effet su garder des espaces d'autonomie, voire même des capacités d'influencer les rapports avec le centre. De façon analogue à ce que O. Raggio avait mis en évidence dans le cadre des relations entre le patriciat génois et les élites locales³², même les élites alpines ont eu un rôle non secondaire dans les rapports politiques à l'intérieur des entités territoriales étatiques; elles ont été moins des sujets que des partenaires.

³² RAGGIO O., *Faide e parentele. Lo Stato genovese visto dalla Fonfanabuona*, Torino, 1990.